POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU MEDIPOLE DE KOUTIO

Vendredi 13 mars 2009 – 14h30 – sur le site

Harold MARTIN, Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Haut-Commissaire, (Yves DASSONVILLE), Messieurs les parlementaires, (Député FROGIER, Sénateur LOUECKHOTE), Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, (dont Sylvie ROBINEAU, en charge de la Santé, des Affaires Sociales, de la Solidarité et du Handicap), Madame le représentant du Président de la Province Sud (Sonia LAGARDE)? Mesdames et Messieurs les Elus, et particulièrement Monsieur le Maire de Dumbéa, (Georges NATUREL), Madame la Présidente du Centre Hospitalier Territorial Gaston Bourret (Jacqueline BERNUT), Mesdames et Messieurs les membres de la communauté hospitalière, Mesdames et Messieurs les représentants du monde des entreprises, des organisations syndicales et professionnelles et particulièrement du BTP, (Président du MEDEF,....), Monsieur l'Architecte du projet (Michel BEAUVAIS), Mesdames et Messieurs les représentants de la SECAL et des bureaux d'études intervenant sur l'opération, Mesdames et Messieurs,

C'est un moment important pour la Nouvelle-Calédonie que nous vivons ensemble aujourd'hui.

Un moment attendu de très longue date.

Un moment symbolique de notre capacité collective à préparer l'avenir, à réaliser les infrastructures publiques dont le territoire a besoin pour poursuivre son développement et assurer le bien-être des Calédoniens dans les vingt ans qui viennent.

Je me réjouis, à la fois en qualité de Président du Gouvernement,

- le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui est maître d'ouvrage de l'opération,
- et aux côtés du Haut-Commissaire représentant l'Etat en Nouvelle-Calédonie, l'Etat qui est un financeur important du projet,

de donner avec vous tous le coup d'envoi de la construction du médipole, sur ce site de Koutio, à Dumbéa.

Je m'en réjouis également comme **maire d'une commune voisine**, Païta, puisque l'ensemble des Calédoniens mais aussi, et surtout, les habitants de l'agglomération, pourront trouver un accès direct et rapide à cette nouvelle localisation aux portes de Nouméa.

Je m'en réjouis aussi car pouvoir se faire soigner dans de bonnes conditions matérielles, sanitaires, par des professionnels disposant des meilleurs équipements, est un droit fondamental auquel je suis, comme vous tous, particulièrement attaché.

Un livret descriptif du visage de cette nouvelle structure hospitalière vous a été remis à votre arrivée.

Il contient de nombreux éléments techniques, des images de synthèse, des plans de situation et le plan masse, des illustrations du parti architectural retenu pour cette réalisation, qui doit allier fonctionnalité et représentation de l'identité culturelle de la Nouvelle-Calédonie.

Je ne vais donc pas revenir sur cette matière, elle vous est disponible.

Vous constaterez en lisant ce document l'ampleur exceptionnelle de ce projet de santé publique, tant par le volume global de l'investissement -près de 40 milliards de FCFP- que par les technicités mobilisées, et la logique qui a prévalu au regroupement en un lieu unique des activités hospitalières actuellement dispersées sur plusieurs ;

ce regroupement étant lui-même enrichi par le déplacement d'autres partenaires comme l'Institut Pasteur, mais aussi la venue de nouveaux services, de nouvelles unités de soins qui manquaient jusque là, comme un pôle de radiothérapie ou un Centre de Soins de Suite et de Rééducation Fonctionnelle.

Je souhaite en revanche mettre l'accent sur <u>deux points</u> qui, dans ce dossier comme dans l'ensemble de ceux qui nous conduisons, <u>illustrent</u>, <u>parmi d'autres</u>, <u>les principes</u> fondamentaux de notre action publique.

• <u>Premier point et premier principe</u>: le Gouvernement tient les engagements qu'il prend et donne réalité aux projets dont le pays a profondément besoin, des projets qui, pour nombre d'entre eux, étaient en panne ou perdus dans les méandres de la chaine de décision.

Souvenons-nous, sur ce dossier précis :

- en **1975**, il y a plus de trente ans, le quotidien « Les Nouvelles » titrait déjà: « Le nouvel hôpital à Koutio » ;
- en **1985**, dix ans après, les Calédoniens apprenaient qu'un plan directeur de réhabilitation de l'hôpital du centre-ville était en cours d'élaboration ;
- douze ans plus tard, en **1997**, on parlait cette fois d'un schéma directeur de reconstruction complète de l'établissement Gaston-Bourret sur lui-même ;
- puis, **en 2002**, le projet de reconstruction du CHT sur lui-même évoluait encore avec un élargissement de l'assiette foncière, sur le terrain Est, puis le parking Nord.

Il aura fallu attendre le début de la présidence de Marie-Noëlle THEMERAU au Gouvernement, à la **mi-2004**, et son engagement personnel à faire cette fois-ci franchir une étape décisive et irréversible à ce dossier, pour qu'une séance spéciale soit organisée au Congrès en novembre 2004, et que les élus calédoniens expriment clairement, après des échanges argumentés, leur volonté de voir implanter ce futur grand pôle de santé à Koutio.

A raison, d'ailleurs, puisque la totalité de la communauté hospitalière était opposée à une reconstruction de Gaston Bourret sur son site et qu'on ne travaille pas contre les professionnels concernés par une réalisation de cette importance.

Parallèlement, toutes les mesures étaient prises pour que le CHT continue d'exercer sa mission de santé publique dans des conditions de sécurité acceptables, certains espaces de Gaston Bourret, jugés trop dangereux, étant fermés et l'installation de modules dans la continuité des bâtiments permettant de maintenir un volume d'accueil de patients correspondant peu ou prou aux besoins.

La suite, vous l'imaginez, et vous connaissez les étapes les plus récentes, ainsi que le niveau d'aboutissement actuel :

- le 12 août 2008, j'ai approuvé en qualité de Président du Gouvernement l'Avant Projet Sommaire (APS) remis par l'équipe de maîtrise d'œuvre -architecte et bureaux d'étude-après de larges concertations avec les futurs utilisateurs et de patientes adaptations à leurs remarques et enrichissements ;
- le 16 décembre 2008, ce qu'on appelle l' « APD », c'est-à-dire l' « avant-projet détaillé », dernière phase des études préalables, a été produit par la maîtrise d'œuvre. Cet APD est en cours d'examen par les différents partenaires de l'opération, au premier rang desquels le groupement mandataire de la maîtrise d'ouvrage Nouvelle-Calédonie -la SECAL associée à la société ICADE G 3 A-, et il va être soumis pour approbation au Gouvernement tout prochainement.

Cette étape est considérable car sont arrêtés là les surfaces et les dimensions définitives du médipole, les matériaux, les principes de fondation et de structure, le choix des équipements, bref tout ce qui constitue la réalité de ce projet et de sa mise en œuvre.

Car c'est bien la réalité du médipole de Koutio que marque cette cérémonie d'aujourd'hui, le dévoilement de la stèle créée pour l'occasion, auquel nous allons procéder, Monsieur le Haut-Commissaire et moi-même dans un moment, officialisant le lancement opérationnel de cette très grosse infrastructure.

• <u>Le deuxième point que je veux encore relever brièvement devant vous cet aprèsmidi, le second principe qui est au cœur de notre action pour la Nouvelle-Calédonie,</u> c'est de travailler dans le consensus et de tout faire pour que l'économie locale, notre économie, soit directement et indirectement bénéficiaire des formidables investissements publics que nous engageons pour les années à venir.

Le consensus, vous le savez, repose sur la collégialité effective que nous vivons désormais au sein du Gouvernement, qui est gage d'efficacité, de réalisme, de transparence et, au résultat, de progrès pour le pays.

Il repose aussi sur **la concertation approfondie** que nous menons systématiquement avec toutes les parties associées à un projet et qui a été conduite dans le cas précis depuis deux ans.

L'exemplarité du projet de Médipole est en effet que ce dossier a toujours avancé avec l'accord de tous, jusque dans le choix unanime du projet architectural.

- Cette concertation, nous l'avons menée avec les futurs utilisateurs, le monde médical du CHT particulièrement : plus 370 réunions en groupes spécialisés, 70 référents et 450 agents impliqués dans la réflexion.

L'apport des professionnels de la santé a été et continuera d'être considérable, la mobilisation de tous a été et continue d'être remarquable et je veux remercier tous celles et ceux -très nombreux- qui s'y sont associés et ont fait de ce projet de Médipole « leur » projet. Merci à l'ensemble de la communauté hospitalière, très sincèrement.

- La concertation, nous l'avons aussi conduite avec les entreprises, les organisations syndicales et professionnelles, les établissements consulaires, pour que tous sachent comment, dans le plus respect de la légalité mais avec la ferme volonté de les voir travailler à la réalisation de cet ouvrage, s'organiseront les procédures de marchés, les consultations de prestataires, la mobilisation des compétences locales.

Le MEDEF, le SP BTP, la FINC, l'UPA, la CG PME, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, notamment, ont été réunis et continueront de l'être régulièrement.

Je le redis avec force, l'objectif du Gouvernement est bien que les entreprises calédoniennes bénéficient au maximum, en parfaite adéquation avec leurs compétences et leurs moyens d'interventions, de ce chantier qui représente la plus grosse opération d'infrastructure jamais menée sur le territoire -hors projets métallurgiques-.

Tout sera mis en œuvre pour cela, à travers la recherche de solutions techniques et juridiques adaptées, comme ce qu'on appelle « le dialogue compétitif », par exemple, ou dans les procédures d'allotissement.

Tout sera mis en œuvre, également, pour que la promotion de l'emploi local trouve dans ce cadre une première application et que les programmes de formation qui seront concertés avec les organisations professionnelles et les organismes d'enseignement donnent toute satisfaction.

Je vais conclure maintenant.

J'aurais pu parler de nombreuses autres choses :

- du choix assumé de préserver dans la réalisation la mangrove présente sur le site,
- de l'intégration du Médipole dans le développement urbanistique de la commune de **Dumbéa**, en cohérence avec le gros projet de la ZAC de Dumbéa sur Mer,
- des **futures phases de l'opération**, avec les prochaines étapes de consultation des entreprises puis, **en fin d'année 2009 le démarrage des travaux préalables**, **pour une mise en service prévisionnelle du médipole au début 2014**,
- du relogement très avancé des familles qui vivent encore ici dans des habitats précaires,
- du déplacement programmé de la Quarantaine animale,

- mais aussi des plans de formation spécifiques que nous mettons en œuvre, à la fois pour faire face à la phase de construction du médipole -500 à 600 personnes en période de pointe pendant au moins 19 mois-, mais aussi pour assurer son fonctionnement optimal, dans la durée, avec des personnels médicaux locaux, tous métiers confondus, en plus grand nombre,
- ou encore des attentes de la communauté hospitalière, tellement investie dans sa mission de service public, si désireuse, depuis si longtemps, d'exercer son quotidien et d'accueillir les patients dans de bonnes conditions de sécurité et de prise en charge, ce qui n'était plus le cas dans « le vieil hôpital » du centre-ville depuis de trop nombreuses années.
- J'aurais pu, enfin, vous parler d'argent, vous dire que la Nouvelle-Calédonie assume, via l'Agence Sanitaire et Sociale, sur fonds propres et à travers un prêt, 58,7% du plan de financement, soit 21,5 milliards de FCFP, aux côtés des établissements qui apporteront 7,3 milliards -20% du total- et de l'Etat, 7,8 milliards et 21,3% du total des 36,6 milliards arrêtés dans la convention de mandat de mai 2007.

Je sais que Monsieur le Haut-Commissaire va revenir sur cet engagement important de l'Etat dans ce projet d'intérêt général pour la Nouvelle-Calédonie et je me fais le porteparole de tous, ici, aujourd'hui, pour l'en remercier.

La santé est, par nature, un sujet anxiogène, qui touche aux peurs les plus intimes de l'individu, qui renvoie à l'essentiel de la vie.

Les collectivités publiques ont le devoir, en la matière plus peut-être encore qu'en toute autre, de fournir à la population le meilleur service sanitaire possible.

Mesdames, Messieurs,

Un an, quasiment jour pour jour, après la pose le 27 mars 2008, de la première pierre de l'extension de l'aéroport de la Tontouta, chantier également majeur pour la Nouvelle-Calédonie, dans un autre domaine, nous poursuivons donc l'engagement des grands travaux d'infrastructures dont le pays a besoin;

le pays, c'est-à-dire les Calédoniens, les habitants de la Grande Terre et des Iles, comme usagers, mais aussi les entreprises calédoniennes, le tissu économique local, les travailleurs Calédoniens, qui trouvent avec **cette commande publique soutenue et financée** la possibilité de traverser la période de crise économique que connaît le monde et dont nous devons nous protéger.

Je vous remercie.	